



COMITÉ DIRECTEUR LIGUE HAUTS DE FRANCE NORMANDIE F.S.P.N.

PROCES – VERBAL



MARCHIENNES (59)

13 février 2020

Participants : 19 présents

Mesdames : GUIVARCH Annick, SELOSSE Houria, MARTINEZ Hélène, BAILLON Céline
Messieurs : CAMPAGNE Christophe, LOISON Gautier, MARTINEZ Laurent, PARMENTIER Frédéric, ROUSSEL Pascal, PINCEEL Benoît, ALOE Benoît, MARIE Damien, FABRIS Frédéric, VERQUIN Olivier, PECQUEUR Jean-Michel, VOREUX Christophe, DERVIN, Frédéric, GRENIER Philippe, DUMONT Ludivine

Excusés : 8 absents

Mesdames : MEURISSE Christine, PLAISANT Anne
Messieurs : DIMPRES Olivier, SAUVAIRE Emmanuel, DOUCARE Alexandre, DEBOISSY Pascal, LEDOUX Ludovic, BIGNON Frédéric

Auditeur libre : CHEYMOL Aurélien (RRADT)

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Ouverture de séance
- 2 – Approbation
Du Procès-Verbal du Comité Directeur du 11 décembre 2019 à ARQUES (62)
- 3 – Réunions Fédérales
Comité Directeur du 04 février 2020 à Bagnolet (93)
- 4 – Finances
Bilan licences
Clôture des comptes administratifs et associatifs pour l'exercice 2019
Budgets prévisionnels administratif et associatif 2020.
- 5 – Assemblée Générale 2020
Organisée par la ligue le 13 février 2020 à 14h00
 - ordre du jour
 - présentation des candidats au comité directeur
 - Question des Associations
 - diplôme d'honneur de la ligue Hauts de France Normandie
 - médailles Jeunesse et Sports
 - sportifs à l'honneur
- 6 – Nomination Conseiller Technique de Ligue
 - Tir sportif
 - Rugby
 - Football masculin
- 7 - Questions diverses.

I – INTERVENTION DU PRESIDENT

M. DERVIN, vice-président de la Ligue présente le bonjour à tous les membres du comité directeur et les remercie de leur présence.

Il tient à excuser M. DIMPRES Olivier, président de la ligue, retenu pour des raisons professionnelles.

Il informe également les membres du comité qu'il aura l'honneur de présider l'assemblée générale de la ligue.

Il laisse la parole au secrétaire générale pour la suite de la réunion.

2 – APPROBATION

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR du 11 décembre 2019 à Arques (62)

Procès-verbal adopté à l'unanimité des voix présentes. (18 présents)

3 - REUNIONS FEDERALES

Comité Directeur du 04 février 2020 à Bagnolet (93)

4 - FINANCES

Le trésorier général nous fait une présentation du développement qu'il présentera à l'assemblée générale

LICENCES

Au final nous comptons 2 805 licenciés en 2019 contre **2 541 licenciés** en 2018, soit une hausse de presque 10 % qui vient compenser la baisse enregistrée l'année précédente.

Ce nombre de licenciés nous permet de préserver notre 3^{ème} place des Ligues de France, derrière PARIS et l'Est. Nous obtenons ainsi un objectif fédéral (celui de la hausse d'au moins 3% du nombre de licences total).

Concernant les licences féminines : 408 en 2019 contre 394 licenciées en 2018, soit 14,54 %, pourcentage qui reste insuffisant pour atteindre l'objectif fédéral fixé (16%), malheureusement ceci est dû en partie au désengagement total de l'ENP Oissel.

A noter le maintien à un très bon niveau de Lille (+ de 350 licences encore), l'excellente santé de l'ASP LENS qui reste sur le podium avec 197 licenciés et une hausse de 18% ; Parmi les 10 plus grosses associations de la Ligue, seule l'ENP Roubaix et Tourcoing connaissent un léger recul (-7 et -4%). A noter la belle place de l'ASP Caen qui a totalisé 120 adhérents et représente la plus grosse association de Normandie et la très belle progression de l'ASDP Béthune (+69%) à la 8^{ème} place. Sur les 43 associations, 26 sont en progression, 3 sont stables et seules 14 sont en recul.

Pour les plus grosses chutes à noter l'Antenne de Béthune avec -31% (mais les licences des élèves de décembre n'ont pu être enregistrées pour 2019), la CRS 32 (-37.70%), l'ENP Oissel (-54%), Château Thierry (-78%).

Concernant les Ecoles, l'hécatombe se poursuit puisque l'ENP Oissel ne compte plus que 12 licenciés, l'antenne de Béthune et l'ENP Roubaix sont également en recul.

BUDGET ADMINISTRATIF

Quelques chiffres :

- **280 virements bancaires effectués par la Ligue**
- **395 pièces comptables en administratif**
- **400 pièces comptables en associatif**

BUDGET DELEGUE DE LIGUE (BDL)

Pour un budget initial de 37 134.50 € prévu pour nos activités de Ligue, nous avons dépensé :

- Pour les **championnats Régionaux** : 29 717.50 € (c'était 12 500 € en 2017 : rappelons qu'on ne dispose que de 37 134 € pour toutes les activités de ligue, regroupements et réunions comprises)
- Pour les **regroupements** : 8 178.74 € contre 6 603.84 € en 2018 et 5 266.37 € en 2017.
- Pour les **Réunions et Formations** : 5 593.93 € contre 7 564.71 € en 2018.

Soit un total de dépenses de **43 490.17 €**, soit déjà plus que le budget mis à notre disposition (BDL), un dépassement de 15%.

Notre Ligue disposait en plus d'un budget alloué spécifiquement au **développement de la Ligue** (le budget du RRADT) de 3 500 € et qui a été utilisé à hauteur de 3 373.22 €.

Pour le **fonctionnement automobile** de la Ligue nous disposions également d'un budget de 4 800 € et nous avons dépensé 2 594.28 €.

Concernant les barèmes prévoyant les coefficients kilométriques pour les remboursements des déplacements, constatant que le système actuel était bien trop généreux, l'ensemble des membres du Comité Directeur du 11 décembre 2019 a décidé à l'unanimité de rembourser désormais aux frais réellement engagés (via l'application mappy) Cette décision devrait permettre une économie de 1 500 € environ mais ce n'est pas suffisant. Je propose d'y revenir à la fin de mon exposé.

Championnat de France Séjour

Pour l'organisation du championnat de France de football féminin à OLhain, nous disposions d'un budget de 13 066.00 €. Nous n'avons dépensé que 9 792.27 € mais la fongibilité des budgets ne concerne pas celui-ci, d'où la reprise par la fédération de plus de 3 000 €

En règle général nous parvenons toujours à gérer l'enveloppe attribuée sans dépassement et n'avons jamais été adeptes de la sur-dépense ; dommage que les économies réalisées sur les championnats de France ne nous profitent pas directement.

Chpt de France Transport

Nous disposions d'une enveloppe globale pour les déplacements aux championnats de France de **12 557.10 €** et nous avons dépensé **9 583.45 €**. Désormais grâce à la fongibilité des budgets, le non utilisé de ce budget transport a pu être utilisé sur un autre budget plus en difficulté (notamment les activités de Ligue : BDL)

Une nouvelle fois nous avons fait le maximum pour ne pas dépasser l'enveloppe des transports et dorénavant nous pouvons bénéficier des économies que nous réalisons en cherchant les meilleurs tarifs de location ou en sollicitant des prêts de véhicules.

Le total de dépenses et de recettes en administratif s'élève à **71 057.60 €**

Ce budget ne nous a pas permis de couvrir intégralement les activités de la Ligue et les dernières activités de Ligue ont été prises en charge par notre compte associatif, entamant sérieusement notre épargne.

Concernant l'exercice 2019, pour équilibrer notre budget administratif, il aurait fallu 82 010.20 €, soit 11 000 € supplémentaires. Nous savons déjà que le budget 2020 ne sera pas supérieur à celui de 2019 et il nous faut donc trouver des solutions pour ne pas compromettre notre stabilité financière et préserver notre matelas d'épargne (environ 45 000 € épargnés en 20 ans qu'on vient d'amputer de 12 000 € en un an).

En 2019 de nombreuses activités supplémentaires sont venues s'ajouter alors que le bilan 2018 était déjà déficitaire de 1 699.80 €:

- Le Cross inter-départemental 59/62/02 : 500 € (organisé par la Ligue)
- Les entraînements Trail, natation : 1 700 € (100 € par journée)
- Le Fut salle : 1 500 € environ (Zone Nord et Normandie)
- Les activités CMPN (qui n'ont rien couté en 2018) : 2 000 € environ
- Le logiciel parcours de courses : 300 € (RRADT)
- Les 2 postes Laser Run : 2 500 € (4 offerts par la fédération)

Soit un total de dépenses supplémentaires par rapport à 2018 avoisinant les 8 500 € !

Rappelons qu'un championnat de hand-ball était prévu ainsi qu'un championnat de ligue de Beach Volley ; les dépenses auraient alors été bien plus importantes !

C'est désormais un fait, les dépenses de la Ligue surpassent largement les recettes et il va nous falloir trouver des solutions pour limiter cette tendance.

BUDGET ASSOCIATIF

Au niveau associatif, le montant total des dépenses s'élève à **86 509.85 €** et le montant des recettes à **73 997.56 €** pour un résultat final de l'exercice 2019 de **- 12 512.29 €**

Ce résultat découle de la nécessité de compenser le déséquilibre du budget administratif, en prenant en charge de nombreuses dépenses d'activités de ligue imputant en temps normal le budget administratif.

DEPENSES

Notre ligue a poursuivi le renouvellement des équipements des équipes, aussi en 2019 les disciplines suivantes se sont vues offrir des tenues neuves :

- **Football féminin**
- **Triathlon**
- **Golf**
- **Athlétisme**
- **Natation**
- **Hand-ball féminin**
- **Cyclisme**
- **Hand-ball**

Total de dépenses équipement sportif pour 2019: **11 495.56 €** (12 000 € avaient été dépensés les 2 années précédentes)

Parmi les autres dépenses ; pour les fournitures sportives nous avons investi dans l'achat de 2 postes laser run (+ 4 offerts) pour 2 118.60 €,

Achat de ballons de football, de hand-ball, des lunettes de soleil pour le championnat de France de football féminin, des T-shirts pour le Cross et le triathlon et des munitions pour le tir, soit au total pour les fournitures sportives : **5 559.65.00 €**

Pour les coupes et médailles (y compris celles de l'Assemblée générale) : 3 416.35 €

L'entretien de la photocopieuse de la Ligue (loyer + consommables) a coûté en 2019 **3 098.53 €**.

Le total de nos cotisations licences à la fédération à ce jour est revenu à **33 267.50 €**

Le total des dépenses de l'année est de **86 509.85 €** contre 57 401.18 € (en 2018)

RECETTES

Nos recettes concernant ces mêmes licences ont rapporté **51 050.00 €** (part de la Ligue : 6 € par licence annuelle, 0.30 € par licence minorée)

Le montant total du partenariat 2019 est de **11 126.00 € (ont le partenariat fédéral)**

La vente de produits a rapporté **3 530.00 €** (survêtements de ligue, maillots trail et athlétisme)

Le total des recettes est de **73 997.56 €** contre 55 701.38.38 € en 2018.

Le résultat associatif 2019 présente donc un déficit de 12 512.29 €.

(Dépenses : 86 509.85 €, recettes 73 997.56 €)

Nous avons en épargne **36 030 €** et le compte courant affiche aujourd'hui **18 000.00 €** environ, soit un disponible de **54 030.00 €**.

COMPTES FUSIONNES

Comptabilité administrative :

Dépenses : 71 057.60 € Recettes : 71 057.60 €

Comptabilité associative :

Dépenses : 86 509.85 € Recettes : 73 997.56 €

FUSION :

Dépenses : 157 567.45 €

Recettes : 145 055.16 €

Résultats fusionnés : déficit de **12 512.29 €**

CONCLUSIONS

Grace aux économies réalisées lors de précédents exercices, la situation financière de la Ligue Hauts de France Normandie peut permettre la réalisation de l'exercice 2020 et le début de la saison d'activités.

Possibilités d'économie :

	Avantages	Inconvénients	Gain estimatif
Solliciter un engagement à chaque compétition 5€	Moins de désistements et donc moins de gaspillage des repas	Découragement de certains Baisse de participations	5 € par compétiteur à l'année : tous les problèmes sont résolus Gain : 7 000 €
Ne plus financer les repas (10 €) sur compétitions courtes	Plus de gaspillage Organisation plus facile	Ceux qui viennent de loin	Gain : 3 500 €
Ne plus prendre en charge les déplacements	Moins de comptabilité + de covoiturage	Découragement Baisse du nombre de participants, puis de licenciés	Problèmes financiers résolus Gain : 18 000 €
Définir activités avec ou sans frais		Inégalités entre disciplines	?

Suite aux propositions d'économie avancées par le trésorier général, le comité directeur décide de mettre en place des mesures.

Jean-Michel Pecqueur propose de rembourser aux frais réels les repas.

Réponse du TG : Laurent Martinez informe qu'il rembourse déjà au coût réel les frais de repas.

Ludivine Dumont propose la participation de hauteur de 5€ pour les licenciés et donne l'exemple de la 1^{ère} édition de la course d'Amiens où chaque participant a payé son repas.

L'ensemble du comité à l'unanimité est contre pour une participation des licenciés.

Frédéric Dervin, vice-président, précise que la finalité du sport est de créer des moments de convivialité et que nous devons être vigilant concernant les mesures que nous aurons à prendre.

Le secrétaire général propose d'allonger la distance kilométrique pour les frais de déplacement en passant à 200km aller/retour au lieu de 150km actuellement.

La suggestion du SG est retenue et soumise au vote du comité directeur.

Proposition 1 : Remboursement sur la base de 200km aller/retour des frais de déplacement lors des compétitions de ligue.

POUR : 19
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Une deuxième proposition est soumise au vote des membres du comité concernant une participation des licenciés.

Proposition 2 : Solliciter une participation de 5€ à chaque compétition de ligue.

POUR : 00
CONTRE : 19
ABSTENTION : 00

Une troisième proposition sous la forme de deux choix est soumise au membres du comité directeur :
Choix A – Ne plus financer les repas pour les compétitions de ligue
Choix B – Ne financer les repas lors des compétitions de ligue qu'à la hauteur de 5€ (10€ actuellement)

CHOIX « A » - POUR..... 09
CONTRE..... 10
ABSTENTION.... 00

CHOIX « B » - POUR 10
CONTRE 09
ABSTENTION..... 00

Le deuxième choix « Ne plus financer les repas lors de compétitions de ligue qu'à la hauteur de 5€ est adopté

5 - ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le secrétaire général de la ligue présente aux membres du comité les différents points qui seront abordés lors de l'assemblée Générale 2020 qui se déroulera à 14h00

Il fait la présentation des candidats au poste de membre ordinaire du comité directeur.

- REBOUR Christophe (ASP Oise)
- SANIEZ Emmanuel (ASP Valenciennes)
- HURST Laurent (CMPN NN)
- LAUWAGIE Cédric (AS PAF 59)
- MERKHOUS Anthony (ASP Arras)

Candidats aux postes de représentant des associations à l'assemblée générale de la FSPN.

- REBOUR Christophe
- ROUSSEL Pascal
- SANIEZ Emmanuel
- SAUVAIRE Emmanuel
- CAMPAGNE Christophe
- FABRIS Frédéric
- LARCANCHE Frédéric
- LOISON Gautier

Aucune question n'a été envoyée au secrétariat de la ligue.

- diplôme d'honneur de la ligue Hauts de France Normandie

1 retraité sera mis à l'honneur sur proposition de son association. Il s'agit de monsieur Jean-Paul COPPIN de l'AS PAF 62.

Médailles Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif

La Médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif sera attribuée à M. Frédéric FABRIS de l'ASP CHERBOURG, membre du comité directeur et Conseiller Technique de Ligue de Parcours de Tir Police.

Sportifs à l'honneur

18 sportifs seront récompensés pour leurs résultats sportifs obtenus lors des championnats d'Europe ou de France.

8 équipes seront mises à l'honneur pour leur podium.

6 – NOMINATION DES CONSEILLERS TECHNIQUE DE LIGUE

Le secrétaire général propose au comité directeur de nommer de nouveaux CTL.

Tir Sportif – une candidature a été envoyée à la ligue par M. BONVARLET David de l'ASP Lens

Rugby : Deux candidatures ont été envoyées au secrétariat de la ligue à savoir

- Bastien WALENSKI de l'AS CFP Béthune
- Renaud LEFRANCOIS, de l'USP Rouen

Football masculin : Aucune candidature n'est parvenue à la ligue. Un nouvel appel à candidature sera lancé au printemps.

Tir Sportif : POUR.... 18 CONTRE00 ABSTENTION....01

Est nommé CTL de Tir sportif, David Bonvarlet.

Rugby : LEFRANCOIS Renaud 11 voix

WALENSKI Bastien 08 voix

Est nommé CTL de rugby, Renaud Lefrançois.

7 - QUESTION DIVERSES

Une discussion s'engage sur le comportement de l'association de l'ENP Rouen-Oissel qui depuis plusieurs années n'incite pas les élèves gardiens à se licencier auprès de la FSPN mais il continue à proposer des activités sportives sans aucune couverture administrative pour les jeunes.

De plus, le trésorier informe le comité que cette association n'a pas réglé sa cotisation annuelle ni le montant des licences enregistrées.

Jean-Michel PECQUEUR propose que l'association soit mise en sommeil.

Réponse du SG : Une association ne peut être mise en sommeil que si elle n'a aucun licencié pendant deux années.

Le vice-président demande qu'un courrier soit envoyé au président de l'association pour le mettre en demeure de régler le montant des licences et la cotisation auprès de la ligue et qu'une copie soit adressée au directeur de l'ENP Oissel et à la présidente de la fédération.

Le SG fait part d'une demande d'Aurélien Cheymol, RRADT, sur la possibilité d'organiser un entraînement par mois et par région pour le cyclisme et le trail.

Les propositions d'entraînement sur ces deux activités ont rencontré un vif succès en 2019 auprès des licenciés de la ligue.

Le trésorier de la ligue tient à préciser que la ligue prend à sa charge une collation à l'issue des entraînements à hauteur de cent euros (100,00€) et cette somme est financée par le budget associatif. Devant réduire nos dépenses en 2020, il émet, de ce fait, un avis mitigé sur cette proposition.

Pour 2020 cela représenterait 10 entraînements cyclisme soit un coût de mille euros (10x100€=1000€).

Pour le Trail, cela représenterait 20 entraînements soit un coût de deux mille euros (20x100€=2000€)

Le comité décide la reconduction de la participation aux entraînements cyclisme et Trail pour l'année 2020 à hauteur de 100€ à concurrence de deux mille euros (2000€)

- POUR ...14 voix CONTRE....05 ABSTENTION.....00

- Jean-Michel Pecqueur présente aux membres du comité une action caritative qu'il souhaite mener avec son association et qui constituerait en un tour des sites police des Hauts de France en vélo afin de récolter des dons pour l'association

Il demande si le comité directeur pourrait faire une subvention exceptionnelle.

Le comité valide à l'unanimité une subvention exceptionnelle pour cette action caritative.

Le Secrétaire Général



Le Vice - Président